



Conseil municipal du 27 juillet 2026 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac
COMPTE RENDU ET DÉCISIONS
Date de la convocation le 20/07/2026

Présents :Cyril BOUQUIER, Brigitte BOUYSSONIE, Jean-Marie CHANQUOI, Céline DECHÂTRE, Edwige DUBOCHAUD, Christophe FRERE, Stéphane GARGAUD, Catherine LAFORGUE, Jean-Claude LAVAL,Sandrine MICHEAU, Emmanuel PIQUEREL, Arnaud PLAIGNE, Murielle PONS, Alain TAVET, Guy THIRRION, Alain VEDRENNE,

Excusées représentées : Aurélie BERRIER a donné pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Émilie PORTE a donné pouvoir à Brigitte BOUYSSONIE,Corinne ROUSSEL a donné pouvoir à Christophe FRERE

Monsieur Guy THIRRION a été nommé secrétaire de séance

Point n° 1 : Validation du compte rendu du 23 juin 2026

- Pas de remarques particulières.
- **Décision** : Le compte rendu de la séance du 23 juin 2026 est validé à l'unanimité.

Point n° 2 : Tour de table des commissions et des déléguées des commissions intercommunales.

- **Commission Jeunes (réunion du 12/07/2026) :**
 - Suite à la réunion visant à proposer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à 10 jeunes de la commune, plusieurs propositions intéressantes ont été émises et sont en cours d'étude. Des demandes notamment la commande de ballons et l'installation de racks à vélos. Sont validées par le conseil
 - La prochaine commission sera planifiée en septembre afin d'analyser les réponses au questionnaire transmis aux jeunes de la commune.
- **Commission Intercommunale (réunion du 16/07/2026) :**
 - **Précarité énergétique** : Un plan d'étude pour la précarité énergétique à destination des foyers les plus modestes a été validé à l'unanimité. (*Note : Préciser ultérieurement les conditions requises pour l'obtention de ces aides*).
 - **PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)** : Prise de connaissance et élaboration des différents scénarios pour les perspectives d'évolution des communes, incluant la réduction des zones constructibles.
- **Commission Mobilité (réunion du 21/07/2026) :**
 - Constat de faibles perspectives de développement sur notre commune concernant l'autopartage, le covoiturage et les déplacements à vélo.

Point n° 3 : Validation du projet d'assainissement

Monsieur le Maire présente les trois scénarios étudiés :

- **Scénario n° 1** : Implantation de la station d'épuration dans le bourg (Coût : 545 254 €).
- **Scénario n° 2** : Implantation sur la parcelle B0114 (Coût : 704 800 €).
- **Scénario n° 3** : Implantation sur la parcelle B0114 (Coût : 707 703 €).

Débats :

- Mme. BOUYSSONIE propose un report de décision afin d'étudier d'autres options permettant d'éloigner la station d'épuration en dehors du bourg, dans le but de prévenir tout risque de nuisances éventuelles après sa mise en service.
- Monsieur le Maire rappelle que ce projet est engagé depuis 4 ans et que toutes les études hors du périmètre communal engendrent un surcoût de 162 249 €. Il précise par ailleurs que les risques de nuisances sont maîtrisés et garantis grâce aux nouvelles technologies retenues et par une maintenance régulière.

Vote : Seul le **Scénario n° 1** (implantation dans le bourg) est soumis au vote, à scrutin secret.

↳ **Résultats :** 11 voix « Pour », 7 voix « Contre », 1 « Abstention ».

↳ **Décision :** Le scénario n° 1 est adopté. Le projet sera transmis à la Communauté de Communes, gestionnaire du projet.

Point n° 4 : Modalités de prise en charge pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Plusieurs communes ont adopté une stratégie commune d'éradication des nids de frelons asiatiques. Le dispositif prévoit une prise en charge forfaitaire à hauteur de 120 € par facture, le reste à charge demeurant à la charge du demandeur.

- **Décision :** Adopté à l'unanimité.

Point n° 5 : Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière d'habitat du maire au président de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale)

L'article L. 5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit le transfert automatique de certains pouvoirs de police spéciale des maires vers le président de l'EPCI (collecte des déchets, assainissement, circulation/stationnement, etc.).

Actuellement, ces pouvoirs sont transférés à la Communauté de Communes. Afin que les maires puissent réinventer/conservent l'exercice de ces pouvoirs de police (notamment en matière d'habitat, d'assainissement, de stationnement et de circulation), au moins 19 communes membres doivent formuler une opposition.

Remarque : Concernant la police de la collecte des déchets ménagers, celle-ci reste confiée au SIRTOM.

- **Décision :** Validation à l'unanimité l'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale (habitat, assainissement, stationnement et circulation).

Point n° 6 : Contrat d'un agent polyvalent de restauration CDD vers CDI

Proposition de contractualisation en CDI pour l'agent actuellement en poste à temps partiel (21 heures / semaine).

- **Décision :** Validé à l'unanimité. Préparation du contrat et de la fiche de poste.

Point n° 7 : Divers

1. Réclamations et demandes des habitants / structures localisées :

- **Accès aux bâches à eau :** Travaux de mise en conformité réalisés.



Photo du 6 juillet 2026

- **Salle des fêtes :**
 - Réparation du plafond : réalisation des travaux validée par le maire
 - Remplacement des filtres de la hotte de cuisine : réalisation des travaux validée par le maire.
- **City Stade (nuisances) :** Suite aux plaintes de riverains concernant des ballons égarés dans leurs propriétés, une sensibilisation a été faite auprès des jeunes et une clôture a été installée pour délimiter la zone de jeu.
- **École primaire :** La directrice sollicite des échanges réguliers avec un référent/porte-parole de la commune ,Edwige DUBOCHAUD sera cette personne.
- **CMN [Centre des Médecines Naturelles](#) :** Demande de pose de rideaux occultant accordée par Monsieur le Maire.

2. Autres points d'information et dossiers :

- **Commission des impôts : le directeur départemental des finances publiques de la Dordogne a désigné les commissaires suivants :**

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
• BOQUIER Brigitte	• ERAGNE Jean-Pierre
• CATUS Nadine	• GARREAU Jean
• CHEVALIER Gérard	• CHEYROUX Guy
• DUDA Jacqueline	• JARFAUT Luc
• BARDET Didier	• JOFFRE Isabelle
• VEYSSIERE Jean-Claude	• LAVAL Jean-Claude

- **Panneaux photovoltaïques :** Une indemnité de 3 787,91 € a été versée à la commune par EDF. L'excédent de production génère une rentabilité annuelle de 622,91 €.
- **Entretien des terrains privés :** Un courrier d'obligation d'entretien adressé à un propriétaire est à ce jour resté sans réponse.
- **Courrier AMF / Protection Civile :** Sollicitation de la commune pour l'attribution d'une aide financière.
 - **Vote :** Refus à la majorité (19 voix contre, 1 voix pour).
- **Information Urgence / Solidarité :** L'adresse cd24@dordogne.fr (Conseil départemental de la Dordogne) sert de contact officiel pour centraliser les élans de solidarité et les propositions d'hébergement temporaire.
- **La Poste :** Notification de la fin de la convention au 16 septembre 2027, entraînant la fermeture de l'agence et la suppression d'un emploi. Une réflexion est en cours pour pérenniser ce service.
- **Inaugurations :** L'inauguration officielle du City Stade, du CMN et des trois logements aura lieu le **3 octobre 2026 à 15h00**.
- **Travaux de voirie :** Deux devis ont été présentés pour la rénovation des routes des Mothes, de Jaf, du Four à Pain, de l'Impasse des Acacias et de la route de la Cheyrie.
 - **Décision :** Demande d'intégration de l'impasse des Sources aux devis avant validation définitive.

Prochain Conseil en Septembre.